

LES SEMENCIERS ATTAQUENT LA SEMENCE DE FERME AU PORTEFEUILLE

■ Fissurer l'image de rentabilité économique de la semence de ferme et critiquer sa qualité : avec cette nouvelle stratégie, les semenciers espèrent barrer la route à leur concurrente directe.

PAR GABRIEL OMNÈS

C'est une attaque sur deux fronts que les semenciers ont lancée au cours des derniers mois pour tenter d'enrayer la progression de la semence de ferme. A la fin de l'été, le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (Gnis) donnait l'assaut en publiant des données relativisant l'intérêt économique des semences produites sur l'exploitation. Puis, au début de l'année, l'Association française des semences à paille et espèces autogames (Afsa) adressait aux distributeurs les résultats d'une enquête très critique sur la qualité des semences de ferme.

En prenant en tenaille la semence fermière avec des arguments économiques et qualitatifs, l'interprofession durcit son discours. « Notre approche était précédemment axée sur l'agronomie en négligeant l'économie, reconnaît Nicolas Ponserre, du Gnis. Mais des échanges avec les centres de gestion nous ont incités à regarder la semence sous un angle comptable. » Et pour convaincre les agriculteurs, les semenciers veulent trouver un relais chez les conseillers de terrain ayant l'oreille des exploitants. A l'intention des spé-

cialistes des centres de gestion, au discours jugé trop bienveillant à l'égard des semences « maison », le Gnis a édité un guide au titre évocateur : « Avez-vous analysé tous les éléments liés au poste semences ? » Le document rappelle certains points réglementaires, évoque les risques pour la santé liés à la manipulation des produits de traitement et, surtout, compare le résultat économique des semences de ferme et des semences certifiées.

Selon Nicolas Ponserre, « l'intérêt économique de faire ses propres semences n'est pas forcément évident

quand on prend en compte tous les postes, dont la main-d'œuvre ». Au-delà des chiffres, forcément contestés par les promoteurs des semences de ferme (lire encadré), le Gnis explique que l'objectif est de « donner une démarche d'analyse en montrant que certains éléments sont souvent oubliés, libre à chacun ensuite d'utiliser ses propres données ». Les conseillers de gestion ne sont pas la seule cible visée. Chez les distributeurs, plus d'un millier d'agents technico-commerciaux ont reçu une version vierge du tableau à utiliser comme support de discussion avec les agriculteurs.

« CONCURRENCE DÉLOYALE »

Les vendeurs disposent depuis peu d'un argumentaire supplémentaire en faveur des semences commerciales, avec le résultat de l'enquête menée par l'Afsa. Si l'on reconnaît au sein de l'association que « certains agriculteurs font de très bonnes semences » et qu'il ne s'agit pas de « remettre en cause cette pratique », le dépliant n'en constitue pas moins une charge contre celle-ci.

L'étude est basée sur l'analyse de 280 échantillons prélevés en 2004 et 2005 « prenant en compte la diversité des situations, même s'ils n'ont pas été réalisés selon les règles statistiques ». Les conclusions sont sans appel pour la semence fermière : dans 40 % des cas, la pureté spécifique serait « hors norme » et

Les semences fermières progressent

● **Après un répit pour les semences certifiées dans les années 90**, la part des semences de ferme est repartie à la hausse au cours de la décennie suivante. Aujourd'hui, la moitié des grains de blé semés ont été produits sur l'exploitation, contre 45 % il y a cinq ans. En colza, pour lequel il n'y a pas de cotisation volontaire obligatoire, les données sont moins précises, mais le Gnis estime entre 30 et 37 % le taux d'utilisation de semence de ferme.

Nouvelle inquiétante pour les semenciers : un sondage réalisé par le magazine « Agro-distribution » l'été dernier révèle que les jeunes agriculteurs étaient les plus enclins à utiliser leurs propres grains. Le résultat de cette évolution se fait sentir sur le chiffre d'affaires des industriels : pour les céréales à paille, celui-ci est passé de 260 millions d'euros en 2000-2001 à 236 millions d'euros courants en 2005-2006, si l'on n'y intègre pas la cagnotte de la CVO.

Coût de la semence : la bataille des chiffres

Produits

Charges

	Semences certifiées selon le Gnis (1)	Semences fermières selon le Gnis (1)	Semences fermières selon la CNDSF (2)
Rendement prévisionnel	85 q/ha	83 q/ha	85 q/ha
Prix moyen	9,6 €/q	9,6 €/q	9,6 €/q
Aide Pac recouplée	80 €/ha	80 €/ha	80 €/ha
Produit brut total	896 €/ha	878,8 €/ha	896 €/ha
Dose en q/ha	1,4 q/ha	1,55 q/ha	1,4 q/ha
Coût du grain	40 €/q	10,6 €/q	10,6 €/q
Traitement standard	compris	11 €/ha	8,4 €/ha
Remboursement CVO	-2,8 €/ha		
Total	53,2 €/ha	27,4 €/ha	23,2 €/ha
Main-d'œuvre et sacherie	compris	3,5 €/ha	3 €/ha
Total avec MO et sacherie	53,2 €/ha	30,9 €/ha	26,2 €/ha
Produit net du coût des semences	843 €/ha	846 €/ha	869,8 €/ha

(1) Gnis : Groupement national interprofessionnel des semences et plants.

(2) CNDSF : Coordination nationale pour la défense des semences fermières.

● La publication par le Gnis de bilans sur l'intérêt économique de la semence de ferme a provoqué une bataille rangée, chaque camp brandissant ses propres chiffres. La CNDSF conteste le choix d'afficher un rendement réduit et une dose de semis majorée pour les semences de ferme, quand le Gnis s'abrite derrière les données d'une enquête réalisée en 2001 par le ministère de l'Agriculture. Difficile également de mettre tout le monde d'accord sur le coût des semences certifiées ou des traitements, tant les tarifs varient selon les distributeurs ou selon les régions. Jusqu'à 20 % de différence ont été enregistrés entre une variété vendue dans l'est de la France et la même marchandise vendue dans l'Ouest, sans compter les abattements commerciaux et autres remises. Le coût de la main-d'œuvre est lui aussi sujet à caution : nul pour un céréalier disposant du temps nécessaire pour produire sa semence, il pèsera lourd sur une exploitation où le temps est un bien précieux. « Dans certains cas, il peut être plus économique d'acheter ses semences, cela dépend de nombreux facteurs au nombre desquels l'organisation du travail ou la densité de semis », résume le technicien François Contat. La meilleure solution reste donc de consulter vos factures, prendre en compte les tarifs que vous propose votre distributeur... et de sortir votre calculette.

pour plus de 50 % des lots, les traitements auraient été sous-dosés. Point de salut avec les prestataires, qui n'amélioreraient pas les résultats et accroîtraient encore le sous-dosage du traitement. « A force d'entendre des discours relayés par la presse agricole, nous voulions connaître la réalité de la qualité de ce type de semence », explique-t-on à l'Affssa. « Pour la production de semences certifiées, nous sommes contrôlés tous les jours à tous les niveaux, c'est donc de la concurrence déloyale dès lors qu'il n'y a pas les mêmes contraintes pour la semence de ferme. »

La Coordination nationale pour la défense des semences fermières (CNDSF), elle, dénonce « une campagne de dénigrement qui dé-

considère le travail de la moitié des agriculteurs ». « Qu'un organisme indépendant réalise des essais, et je serai prêt à l'écouter, tempête Sylvain Ducroquet, trieur à façon et président de la structure. Mais je n'apporte aucun crédit à des attaques provenant des semenciers, qui sont à la fois juge et partie. » Michel Geray, exploitant et porte-parole de la CNDSF, enfonce le clou : « Pour les producteurs sérieux, la semence de ferme constitue une garantie absolue par rapport à la pureté spécifique. »

« FAUSSES ACCUSATIONS »

Sur ce point, le militant est rejoint par François Contat, qui a œuvré de longues années à la chambre d'agri-

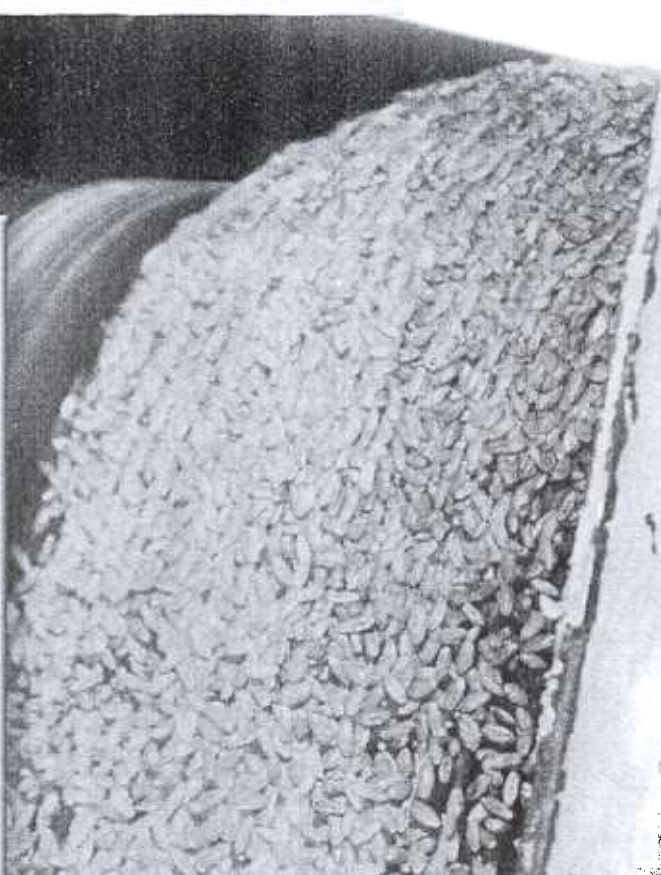
culture de la Haute-Marne et qui confirme n'avoir jamais mis en évidence dans des essais une différence significative de rendement entre les deux types de semence. « La question est d'avoir de bonnes semences, et un bon professionnel sait produire de la semence de qualité », affirme le technicien, désormais jeune retraité.

Selon la coordination, non seulement les accusations sur la qualité sont fausses, mais la semence de ferme permet au contraire à l'agriculteur d'adapter la qualité par rapport à ses besoins et à celle du marché qu'il vise, quand la commerciale serait « l'opportunité de vendre des traitements haut de gamme même lorsque cela n'est pas nécessaire ». Et la présence d'ergot dans des lots de semences certifiées ces dernières années contribue à faire planer le doute quant à la qualité sans tache de celles-ci, à la différence qu'avec la semence commerciale, il est possible de se retourner contre le vendeur.

Sylvain Ducroquet espère désormais la mise en place d'enquêtes de satisfaction et d'expérimentations par des instituts indépendants afin de disposer de données « non partisans » à opposer aux chiffres des semenciers. ■

ANALYSE

Selon une enquête réalisée par les semenciers, la qualité des semences fermières serait très inférieure à celles du commerce. Des conclusions qui manquent d'impartialité, selon la CNDSF.



Photos : michel...